

# UNION DES COMORES

*Unité-Solidarité-Développement*

Le Président



Moroni, le 08 JUIL 2025

**DECRET N°25 - 057 /PR**

Portant nomination du Secrétaire Général  
du Ministère de l'Intérieur, de la  
Décentralisation et de l'Administration  
Territoriale, chargé des Relations avec les  
Institutions

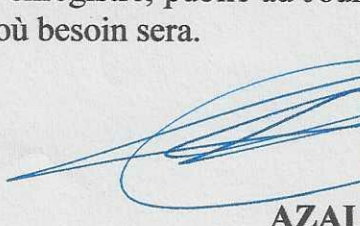
## LE PRESIDENT DE L'UNION

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°10-126/PR du 15 septembre 2010, fixant le cadre organique du Ministère de la Défense, de l'Intérieur et de l'Information ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

## DECRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Monsieur **MOHAMED ALI ABDALLAH** est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale, chargé des Relations avec les Institutions en remplacement de Monsieur **TADJIDINE BEN AHAMADA**.

**ARTICLE 2 :** Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

  
**AZALI Assoumani**  
